

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Assistant médico-administratif de classe supérieure

Informations sur le concours

Publié le :	12-06-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	09-09-2025
A propos du poste :	

Un concours interne et externe sur Titres pour l'accès au deuxième grade d'Assistant Médico Administratif, branche "assistance de régulation médicale" de la fonction publique hospitalière, est ouvert et organisé par le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (Loir et Cher) en vue de pourvoir :

Concours Interne : 1 poste
Concours Externe : 1 poste

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Simone Veil
Ville : 41000 Blois
Site Web : <https://ch-blois.com>

Pour candidater

Date limite de candidature : 18-07-2025
Conditions de candidature :

Peuvent candidater au concours interne sur titres:

Peuvent être admis à concourir, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L5 du code général de la fonction publique, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les militaires ainsi que les agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert. Ce concours est également ouvert aux candidats en fonction justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou établissement relevant d'une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats devront également justifier du diplôme d'assistant de régulation médicale institué par le décret n°2019-747 du 19 juillet 2019 et délivré par un centre de formation agréé par le ministère chargé de la santé.

Peuvent candidater au concours externe sur titres

Peuvent être admis à concourir, les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Les candidats devront également justifier du diplôme d'assistant de régulation médicale institué par le décret n°2019-747 du 19 juillet 2019 et délivré par un centre de formation agréé par le ministère chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Concours interne sur titres :

Le dossier de candidature (1 original et 3 exemplaires) doit comporter :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre en indiquant la Branche dans laquelle le candidat souhaite concourir,
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre,
- Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents,
- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,
- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat (RAEP) accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formation suivies par le candidat (le formulaire nécessaire à la constitution du dossier RAEP peut être retiré auprès de la Direction des Ressources Humaines).

Concours externe sur titres :

Le dossier de candidature (1 original et 3 exemplaires) doit comporter :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre en indiquant la Branche dans laquelle le candidat souhaite concourir,
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi,
- Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents,
- Une photocopie de la carte d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, ou du Livret de famille,
- Le cas échéant état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche de poste occupé,
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Le dossier de candidature doit être adressé à la Direction des ressources humaines du centre hospitalier de Blois soit par lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi) soit déposé (contre récépissé) auprès de laquelle peuvent également être obtenus tous renseignements complémentaires.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois

Direction des ressources Humaines et des Affaires médicales

Maïl Pierre Charlot

41016 Blois cedex